

ANTHROPEN

Le dictionnaire francophone d'anthropologie ancré dans le contemporain

NATION

Giordano, Christian
Université de Fribourg, Suisse

Date de publication : 2017-06-22

DOI: <https://doi.org/10.17184/eac.anthropen.048>

[Voir d'autres entrées dans le dictionnaire](#)

La meilleure définition de la nation est sans doute celle que propose Benedict Anderson lorsqu'il parle de communauté politique imaginée (Anderson 1983). Ce faisant Anderson met en doute la validité de certaines caractéristiques mystificatrices, quoique considérées comme objectives, attachées au concept de nation.

Cette critique s'adresse à Ernest Gellner et à Eric J. Hobsbawm qui eux mettent en évidence l'invention et donc le caractère mystificateur attaché à l'idée de nation (Gellner 1983 ; Hobsbawm et Ranger 1983). La posture théorique spécifique qu'adoptent Gellner et Hobsbawm ne saurait surprendre, car le premier est issu d'un terreau philosophique et méthodologique de type néopositiviste, tandis que Hobsbawm est notoirement associé à un marxisme modéré.

Anderson, avec son idée de nation comme communauté politique imaginée, se trouve être très proche des positions de type interprétatif. Il évoque de ce fait indirectement Max Weber selon lequel il est fondamental de reconstruire le sens que les acteurs eux-mêmes, en tant que membres d'une société, donnent à leur comportement. Lorsque Anderson définit la nation comme une communauté politique imaginée, il insiste sur le fait que les membres individuels de ces groupes sociaux, bien que ne se connaissant pas personnellement et n'ayant fort probablement pas l'occasion de se rencontrer durant leur vie, partagent le même sentiment d'appartenance (Anderson 1983: 15).

La nation est imaginée comme une entité circonscrite et par conséquent démographiquement définie, même si ses frontières peuvent varier en fonction de circonstances historiques particulières. En fait une nation peut s'étendre ou se rétrécir du point de vue de son territoire comme c'est le cas de certaines nations

d'Europe centrale et orientale (Hongrie, Roumanie, Bulgarie etc.). L'essentiel de ce caractère limité du point de vue structurel et démographique réside cependant dans le fait qu'aucune nation ne souhaite inclure l'humanité entière. En reprenant une réflexion de Max Weber, on peut remarquer que la nation est imaginée comme une communauté partiellement ouverte vers l'extérieur parce qu'il est inacceptable que n'importe quel membre du genre humain en fasse partie.

La nation est en outre imaginée comme une communauté d'égaux, liés entre eux par d'étroites relations de fraternité et de parenté réelle, rituelle ou symbolique, même si cela ne correspond pas à la réalité socio-structurelle et à la dimension de la société. Car dans toute société nationale il existe d'évidentes inégalités sociales et des divisions entre couches, classes, castes ou milieux.

Enfin la nation est imaginée comme étant souveraine, à savoir comme une communauté politiquement indépendante, même si ce n'est pas toujours le cas. De fait il existe encore aujourd'hui des nations sans État mais qui aspirent à l'indépendance et donc à se constituer en société souveraine pourvue d'un État propre.

Le débat au sujet du rapport entre nation et nationalisme est encore vif. Anthony D. Smith pense que la nation précède le nationalisme et que ce dernier est la conséquence logique de l'émergence des nations même dans des époques fort lointaines (Smith 1998). A cause de son point de vue, Smith s'est vu reprocher d'être primordialiste dans la mesure où il voit l'origine de la nation dans des temps archaïques.

Gellner pour sa part a pris le contrepied de cette perspective, en mettant en évidence le fait que la nation est un phénomène social issu de la modernité occidentale, grâce aux inventions industrielles et en premier lieu grâce à l'imprimerie, mais également à son nouveau système économique capitaliste allant de pair avec l'émergence de classes entrepreneuriales à la recherche de nouvelles ressources primaires et de nouveaux marchés (Gellner 1983).

Les nouveaux États-nations issus de ces mutations ont obtenu leur légitimité grâce à la rhétorique nationaliste. C'est donc le nationalisme qui génère l'idée de nation et non l'inverse, ainsi que le prétendent la majorité des auteurs de tendance primordialiste. Le nationalisme est l'instrument idéologique essentiel pour les nations sur lesquelles viennent se fonder les nouveaux États, en tant qu'institutions politiques de la modernité.

Selon la thèse de Gellner, le nationalisme représente la formule politique nécessaire pour justifier l'exercice du pouvoir de la part des classes politiques dans les États-nations (Mosca 1966).

L'organisation politique spécifique de la nation en tant que communauté imaginée est l'État-nation qui trouve sa source dans l'Europe de la fin du 18^e siècle. Toutefois il serait faux de parler d'un modèle d'État-nation universel. On peut en effet

distinguer deux types idéaux d'État-nation, à savoir le modèle français et le modèle allemand (Brubaker 1992).

On a souvent observé que le modèle français de l'État-nation est fondé sur l'idée de nation politique. Selon cette vue l'État-nation serait le résultat d'un pacte politique, voire d'un contrat entre les citoyens de cet État-nation. C'est dans ce sens que Jules Renan a défini la nation et son organisation politique comme le résultat d'un plébiscite de tous les jours. Il s'agit de souligner par cette formule que la nation française et son État consistent en théorie en une communauté élective. Ce type d'État-nation est donc une patrie ouverte au sein de laquelle les différences religieuses et ethniques n'ont, du moins en théorie, aucune importance (Dumont 1991: 25). On sait bien que cette conception non ethnique de la nation, postulée par la Révolution française a été modifiée plusieurs fois jusqu'à présent.

En fait les Constitutions de 1791 et 1793 garantissaient la citoyenneté à toute personne étrangère habitant la France et par conséquent il n'était pas nécessaire d'avoir acquis l'identité française. Autrement dit il était possible d'obtenir la citoyenneté sans avoir acquis auparavant la nationalité, à savoir avant d'adopter certains traits culturels particuliers et certains comportements passant pour typiquement français (Weil 2002). La séquence citoyenneté-nationalité sera pourtant inversée déjà au 19e siècle avec l'introduction de certains prérequis culturels comme la connaissance de la langue nationale, sans compter l'adoption d'un style de vie considéré comme français. Bien qu'affaiblie par les diverses modifications du code de la nationalité dans les années quatre-vingt-dix (Loi Pasqua de 1993 et Loi Guigou de 1998), l'idée originale de citoyenneté n'a jamais vraiment été abandonnée jusqu'à maintenant.

L'État français se fonde sur une conception subjective, voire individualiste de la nation en fonction de laquelle tout étranger habitant l'hexagone peut encore aujourd'hui devenir citoyen français grâce au processus d'assimilation. Les différences, les identités et les frontières ethnoculturelles ne sont jamais définitivement insurmontables. Du moins en théorie, tout être humain est intrinsèquement capable de devenir membre de la nation. Le revers de la médaille est que, en fait, l'État-nation français a toujours eu de grandes difficultés à reconnaître les minorités ethnoculturelles. Ces dernières furent systématiquement assimilées de force durant tout le 19e siècle et sont aujourd'hui encore ignorées.

La conception allemande de la nation a été définie comme ethnique. Il en est issu un modèle d'État-nation fondé sur la généalogie et sur l'origine commune de ses citoyens. L'idée de nation et partant d'État-nation, a souvent été mise en relation avec le concept de *Volk*, en tant que peuple synonyme de nation. Toutefois durant le 18e siècle la notion de *Volk* ne possédait pas encore cette connotation ethnique qui, selon certains auteurs, devient « l'explosif le plus dangereux des temps modernes » (Finkelkraut 1987: 56 ss.). L'ethnisation du *Volk* a lieu au milieu du 19e siècle grâce à un important groupe d'intellectuels parmi lesquels il faut compter des politiciens, des artistes, des juristes, des philosophes, des historiens, des folkloristes etc. Cependant, la véritable transformation politico-légale intervient avec l'introduction d'un concept restrictif du *jus sanguinis* (Pierre-Caps 1995: 112).

Le nationalisme radical de l'après Première Guerre mondiale a favorisé l'ethnisation graduelle du modèle allemand qui a connu son apogée durant le national-socialisme avec les lois de Nürenberg dans lesquelles la racialisation du Volk et de l'État-nation allemand est légalisée. Cependant, après le Deuxième Guerre mondiale, dans l'Allemagne divisée, la République fédérale allemande (RFA) aussi bien que la République démocratique allemande (RDA) ont conservé les marques de la conception unitaire et ethnique du Volk et du jus sanguinis bien visibles, même après la réunification de 1990. Il est symptomatique à cet égard que les descendants d'Allemands « rentrés » de l'Europe orientale et de l'ex-URSS aient obtenu la nationalité, grâce à l'idée de *Volk* et de *jus sanguinis*, en un rien de temps, au contraire des millions d'immigrés, notamment d'origine turque, qui étaient confrontés aux plus grandes difficultés sur le chemin de l'acquisition de la nationalité allemande. On n'observe un léger assouplissement de l'ethnisation qu'après 1999, principalement durant le gouvernement du chancelier social-démocrate Gerhard Schröder. Ce n'est cependant qu'aux enfants d'immigrés nés en Allemagne que les lois adoptées par ce gouvernement ont accordé certaines facilités pour obtenir la nationalité allemande.

Les deux prototypes cités ont inspiré de nombreux États-nations, européens ou non, ce qui en a fait des modèles de référence au niveau mondial.

Le modèle français comme le modèle allemand poursuivent tous les deux le projet d'une nation cherchant à se procurer une organisation politique - l'État-nation - capable de garantir une homogénéité culturelle qui, à son tour, garantit la stabilité politique. La différence se trouve dans les deux manières de procéder pour y parvenir.

Le modèle français, étant fondé sur le caractère subjectif et individualiste de la nation, rend accessible à l'étranger, du moins en principe, la voie de l'acculturation et par conséquent de sa pleine intégration et inclusion dans la communauté nationale grâce notamment à l'institution du jus soli.

Le modèle allemand en revanche, est fondé sur le caractère objectif et collectif de la nation, selon une vision essentialiste et très rigide de l'appartenance ethnique, soumise au jus sanguinis. L'appartenance à la nation allemande comporte, du fait qu'elle est extrêmement restrictive, une forte tendance à l'exclusion de qui ne possède pas les requis ethniques.

Les deux modèles ont tous deux connu depuis toujours de grandes difficultés à reconnaître la diversité culturelle, et ils présentent par conséquent une certaine incompatibilité avec la pluriethnicité et la multiculturalité. Cela n'est pas surprenant puisque les deux modèles se proposent de réaliser le projet d'une nation, d'un État souverain, d'un territoire monoethnique. Pour un tel projet la diversité ethnico-culturelle est forcément dysfonctionnelle.

Dans les années quatre-vingts et quatre-vingt-dix du siècle passé, dans le cadre d'une globalisation galopante, plus apparente d'ailleurs que réelle, et avec l'ouverture des frontières qui suivit la chute de l'Union soviétique, de nombreux auteurs bien connus, en sciences sociales comme en anthropologie, pensaient que l'idée de nation appartenait davantage au passé qu'au présent ou au futur. On croyait que les sociétés

étaient devenues transnationales, à savoir qu'elles deviendraient plus fluides, ou comme le remarquait le philosophe Zygmunt Bauman, qu'elles allaient proprement se liquéfier (Bauman 2000) C'est la notion de transnationalisme qui apparaît le plus souvent pour indiquer la capacité personnelle ou collective de dépasser les barrières culturelles et les frontières nationales et de passer d'une appartenance et d'une identité à l'autre avec la plus grande facilité.

Ceux qui adoptent l'approche du transnationalisme considèrent ainsi la société comme un océan global dans lequel les individus aux identités devenues désormais nomades, vivent et interagissent dans des milieux cosmopolites (ceux que l'on appelle les ethnoscapes) marqués par l'hybridation et la créolisation culturelle (Appadurai 1996). Cependant, cette vision suggestive et optimiste, inhérente à l'utilisation du préfixe trans, ne semble adéquate que pour l'analyse de certains groupes minoritaires au statut social élevé, comme par exemple certaines élites migrantes dites aussi expats (managers allemands à Tokyo, opérateurs financiers américains à Hong Kong, correspondants de presse au Moyen-Orient, spécialistes en informatique indiens à la Silicon Valley, etc.). Vouloir étendre à la société globale cet aspect spécifique de la complexité culturelle, voire même lui donner une orientation normative, serait entreprendre une nouvelle et dangereuse réification de la vision utopique du métissage universel.

En fait, la réalité est bien différente de ce scénario global si optimiste. Les guerres en ex-Yougoslavie ont mis en évidence déjà dans les années quatre-vingt-dix du siècle dernier que l'idée de nation était encore importante et que la fin de l'histoire évoquée par Francis Fukuyama (Fukuyama 1992), comme réalisation d'une unique société globale sans différences nationales, était bien loin de la réalité. A vrai dire les deux premières décennies du vingt-et-unième siècle ont vu, surtout en Europe, le retour inattendu de la nation avec la montée des mouvements régionalistes d'une part et du populisme nationaliste d'autre part, ce que l'on peut interpréter comme deux expressions et stratégies de la résistance contre certaines conséquences des processus de globalisation.

Les premiers ont réinterprété le concept de nation pour des revendications régionales à l'intérieur d'entités pluriculturelles de vieille date (Catalogne et Ecosse s'opposant respectivement à l'Espagne et à la Grande Bretagne). Les seconds utilisent en revanche le concept de nation pour mobiliser la population contre les immigrants et les réfugiés, ces derniers étant considérés par les mouvements populistes comme une menace contre l'intégrité nationale.

Références

Appadurai, A. (1996), *Modernity at Large: Cultural Dimensions of Globalization*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

Anderson, B. (1983), *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres, Verso Editions.

Bauman, Z. (2000), *Liquid Modernity*, Cambridge, Polity.
<http://politybooks.com/bookdetail/?isbn=9780745624099>

Brubaker, R. (1992), *Citizenship and Nationhood in France and Germany*, Cambridge (MA), Harvard University Press.

Dumont, L. (1991), *L'idéologie allemande. France-Allemagne et retour*, Paris, Gallimard.

Finkelkraut, A. (1987), *La défaite de la pensée*, Paris, Gallimard.

Gellner, E. (1983), *Nations and Nationalism*, Oxford, Basil Blackwell.

Hobsbawm, E., J. et T. Ranger (dir.) (1983), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press.

Mosca, G. (1966), *La classe politica*, Bari, Universale Laterza.

Pierre-Caps, S. (1995), *La multination. L'avenir des minorités en Europe centrale et orientale*, Paris, Odile Jacob.

Smith, A., D. (1971), *Theories of Nationalism*, Londres, Gerald Duckworth & Company.

Weil, P. (2002), *Qu'est-ce qu'un français? Histoire de la nationalité française depuis la Révolution*, Paris, Grasset. <https://www.grasset.fr/livres/quest-ce-quun-francais-9782246605713>